

# COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 8 février 2019

## **La CFE-CGC réaffirme sa demande vignette Crit'air 1 pour les motorisations diesel de dernière génération**

Lors du dernier Comité stratégique de la filière automobile, la CFE-CGC a demandé la mise en place de la vignette Crit'air 1 pour les motorisations diesel modernes qui passent l'ensemble des nouveaux tests plus restrictifs et effectués en conditions réelles de conduite. Ces nouvelles technologies diesel émettent bien moins de CO<sub>2</sub> que les moteurs essence, ce qui permettra une limitation des émissions de CO<sub>2</sub> qui est au centre des enjeux de la transition écologique et des engagements pris par la France lors de la COP21.

Cette mesure permettrait aussi de donner du temps pour la réorientation stratégique des sites concernés et la mise en place des formations nécessaires à la sauvegarde des emplois indispensables à l'économie locale des territoires.

A l'heure où le ministère de l'Economie se penche sur la situation critique des entreprises et des salariés confrontés en France dans les territoires à la chute de la part de marché de la motorisation Diesel, la CFE-CGC se félicite de l'écoute du ministre de l'Economie dans ce dossier.

Acteur engagé de la Plateforme automobile, leader dans les deux groupes automobile nationaux, et seule organisation syndicale à avoir demandé cette mesure, la CFE-CGC apportera tout son soutien aux efforts en matière d'emplois impactés par la chute de la motorisation diesel dans l'automobile.

### **Contact presse**

Eric Vidal  
Réfèrent Filière automobile CFE-CGC  
06 89 75 71 99